

AUGMENTER LES SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE !

La pseudo-revalorisation conçue par le ministère de l'Education nationale, exclut les personnels non enseignants (AED, AESH, administratifs), adapte nos carrières à l'allongement que la réforme des retraites leur ferait subir, nie la réalité du temps de travail réel des personnels de l'Education Nationale et laisse se dégrader la grille de nos rémunérations liée à nos statuts.

Nos organisations refusent le Pacte Ndiaye et sa mise en œuvre. Pourquoi ?

En ce qui concerne le socle :

- pour la grande majorité des enseignants qui ont plus de 15 ans d'ancienneté, la seule « revalorisation » consiste en un doublement de l'ISOE et de l'ISAE, primes jamais revalorisées depuis leur création ! En réalité, il n'y a aucune augmentation substantielle et indiciaire, les montants des primes sont largement inférieurs aux annonces du ministère, et seuls les personnels en début de carrière vont connaître une augmentation réelle de leur prime d'attractivité.
- pour ceux qui ont moins de 15 ans de carrière, s'ajoute une prime d'attractivité variable. Elle ne fait que relever le début de carrière qui frôlait le SMIC, et qui risquait de finir par passer en-dessous.
- les mesures pour élargir un peu l'accès à la classe exceptionnelle et à la hors classe ne visent qu'à adapter nos carrières à leur allongement, du fait de la réforme des retraites.

En ce qui concerne le Pacte :

- il faut accepter de travailler plus pour perdre un peu moins.
- les missions du Pacte placent les personnels dans des situations de concurrence
- c'est une attaque sans précédent contre nos statuts et contre l'école publique

Dans tous les cas de figure :

- nous devrions prendre au moins deux ans ferme à cause de la réforme des retraites.
- nous n'aurons pas de retraite complète à 64 ans : personne n'aura cotisé 43 annuités à cet âge
- les revalorisations ne sont que des primes. Elles ne sont pas indiciaires et ne seront pas comptabilisées pour le calcul de nos pensions. Elles sont conditionnées à des missions qui alourdissent la charge de travail déjà trop importante
- aucune de ces mesures ne nous permet de rattraper l'inflation

C'est inacceptable ! Nos organisations syndicales FNEC-FP FO 29 (SNUDI FO 29 et SNFOLC 29) , CGT Educ'Action, FSU 29, UNSA Education29 et SUD Education 29 revendiquent :

- l'abrogation de la contre-réforme des retraites : non à un âge de départ à 64 ans, non aux 43 annuités de cotisation obligatoires, maintien du code des pensions civiles et militaires !
- le retrait du Pacte : aucune charge de travail supplémentaire n'est acceptable.
- des mesures d'urgence pour : l'augmentation de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'inflation, et l'amélioration des grilles indiciaires (augmentation indiciaire) pour tous les personnels de l'Education Nationale
- un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH et le refus de la fusion des métiers AESH/AED
- le retrait de la réforme de la voie professionnelle qui va supprimer des filières et des postes d'enseignants
- le respect de nos statuts

Nous appelons l'ensemble des personnels de l'Education Nationale en Finistère à :

Se réunir pour prendre position contre le Pacte en utilisant cet appel pour modèle

(Nous, personnels de l'établissement / école Refusons le pacte et sa mise en œuvre. Pourquoi ?...)

RASSEMBLEMENT DEVANT LA DSDEN 29

MERCREDI 31 MAI — à partir de 12h00